



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville		
Date	Jeudi 19 juillet 2018		Heure de départ	19 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 - 10 : Partiellement nuageux [Temp. : 25 °C)			
État de la piste	Courses 1 - 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de course: de qualification	Nombre total d'inscriptions 93/132	
Paris mutuels	1 322 993 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Stewart Jr, David	Juge associé Gillies, Peter	Juge associé Hughes, Larry
--	---------------------------------------	--------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau

- Le cheval « Majestic Sweetson » n'a pas atteint les temps de qualification et les juges ont du le retirer de la course 1 pour inadmissibilité.
- Louis Philippe Roy a été exempté de 7 conduites.
- Ryan Holliday – Selon le règlement CAJO 6.11, M. Holliday sera autorisé à conduire lors des courses Stake du 19 juillet 2018 et sa suspension de SB 52018 sera prolongée d'une journée, soit jusqu'au 21 juillet 2018. SB 50421.

Courses :

Course 1 — Rien à signaler

Course 2 — Enquête — Examen de la course dans le 3e quart entre n° 2 « Quatrain Blue Chip » (Jody Jamieson) et n° 6 « Captain Koine » (Doug McNair). Le vidéo de

l'Apex montre que le n° 6 court à l'intérieur et que le n° 2 court à l'extérieur lors du virage. Les roues des deux chevaux se sont accrochées. Aucun changement de placement nécessaire. Les n° 2 et n° 6 ont été consignés avec un « ix ».

– Les n° 1 « Roland Ontheriver » (Sylvain Fillion), n° 3 « Planet Hanover » (Bob McClure), n° 4 « Wager On Me » (Chris Christoforou) et n° 5 « Dare to Share » (James MacDonald) ont été consignés avec un « i ». Le cheval n° 3 était à l'intérieur des pylones pour des raisons de sécurité et ne violait donc aucun règlement de pylone.

– La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/Uik37rTfj4M>

Course 3 — Enquête — Examen du bris d'allure du n° 1 « Sweet Chapter » (Chris Christoforou) avant le départ — le cheval ne se trouvait pas à l'intérieur du poteau de remboursement. Remboursement de 36 427 \$.

– La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/klhuNaxYZkk>

Course 4 — Rien à signaler

– Phil Hudon (n°1 « Bidfura Hug ») et Jonathan Drury (n°8 « Cabowabocuttie ») seront évalués dans le dernier droit pour une infraction possible à la règle de la CAJO 22.19 (*ont échoué à conserver les deux pieds dans les étriers*).

– Joe Hudon (n°3 « I Shadow U ») - sanction pécuniaire de 200 \$ pour l'infraction à la règle de la CAJO 22.05.01 (e) (*a permis un cheval de passer à l'intérieur sans raison, ou a aidé de toute autre façon un cheval à améliorer sa position*). SB 50422

Course 5 — Rien à signaler

Course 6 — Rien à signaler

Course 7 — Rien à signaler

– n° 3 « Pick Up Man » (Bob McClure) a été consigné avec la mention « i » pour avoir été victime d'une interférence dans le dernier droit.

Course 8 — Enquête — Examen du bris d'allure du n° 6 « Mister Magic » (Per Henriksen) dans le premier virage. Il a terminé en 4e position et il n'y avait aucune infraction à la règle du bris d'allure.

– La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/ttITo3bQCxU>

– n° 7 « Spare Speed » (Sylvain Fillion) a terminé la course avec un équipement brisé (entraves de trot).

– Nouvel alcootest pour le conducteur de cette course.

Course 9 — Rien à signaler

Course 10 — Rien à signaler

Réclamations :

C9 — n° 3 « The Back Nine » (4) — 16 250 \$ — Propr. Allain Kuepfer, Entr.
Benoit Lamarche

C9 — n° 9 « The Power of Many » (1) — 18 750 \$ — Propr. Carl Kuepfer, Entr.
Patrick Shepherd